

# Réhabilitation des zones humides

## Arasement de talus en berge Plantation de ripisylve Keratry, Kerlaz (29)

Fiche 03



<b>Année/Période/durée</b>	2016/septembre et décembre/8 j.
<b>Superficie (ha)</b>	2,73
<b>Alimentation en eau</b>	Nappe de surface / cours d'eau
<b>Hydrogéomorphologie</b>	Zone d'expansion de crue / travaux hydrauliques anciens en lien avec un ancien moulin
<b>Cadre des travaux</b>	Plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes

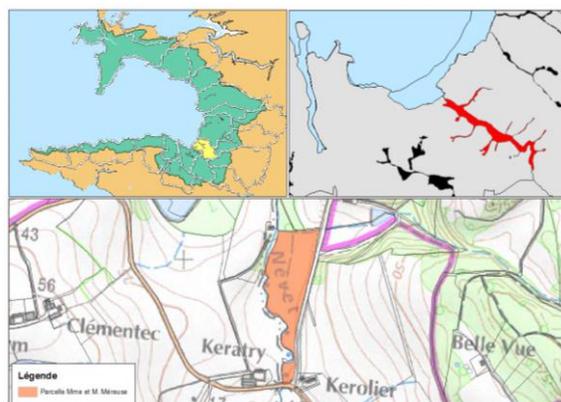
### Objectifs

- améliorer la qualité de l'eau
- restaurer la capacité du cours d'eau à déborder
- renforcer le caractère humide des sols
- favoriser la dénitrification

### Description du site

La parcelle est située en amont immédiat du moulin de Keratry, en rive droite du cours du Ris. Le tracé actuel du cours d'eau résulte d'une situation héritée de la présence du moulin de Keratry. Des observations de terrain puis des mesures topographiques ont montré que la berge de rive droite est surélevée de 60 à 75 cm par rapport au point le plus bas de la parcelle située en rive droite. Cette micro-topographie limite l'expansion des crues dans la zone humide. Les débordements ont lieu seulement pour des conditions hydrologiques exceptionnelles.

En période de crue, l'arasement partiel de la berge a pour but de permettre une expansion plus régulière de l'eau dans la parcelle et d'y augmenter son temps de séjour, tout en favorisant la dénitrification. Le couvert végétal important et la forte teneur en matière organique du sol contribueront à activer ce processus.



Maître d'ouvrage	EPAB
Maître d'œuvre	EPAB
Propriétaire	Privé
Gestionnaire	Propriétaire
Réalisation	Prestataire - Entreprise de T.P.

### Travaux

L'arasement de la berge a été réalisé sur 2 zones distinctes. La hauteur d'arasement est de 0,30 m par rapport à la crête de la berge. Le linéaire de berge concerné s'étend sur 10 mètres pour une largeur de 20 m. Une plantation de 300 m linéaire de ripisylves a été faite sur 3 rangées parallèles à la berges. Les essences utilisées sont inféodées aux zones humides et aux bords de cours d'eau.



Zone d'arasement avant travaux



Zone d'arasement après travaux



Travaux initiaux complétés par une suppression de peupliers en berge



## Suivi

- suivi des périodes de débordement,
- évolution des débits mesurés à la station de jaugeage située quelques centaines de mètres en amont immédiat du site,
- évolution des submersions observées au moulin de Kératry.



## Gestion du site

Les propriétaires réalisent une fauche tous le 2-3 ans, sur la moitié accessible de la parcelle. La partie la plus humide est occupée par une typhaie et une saulaie. L'élaboration d'un plan de gestion sera proposée aux propriétaires.



Site après travaux en hautes eaux et plantation de la ripisylve



## Bilan

### Coût total de l'opération

- Travaux : 600,00 € TTC
- Plantations ripisylves : 2 400,00 € TTC

L'évaluation du fonctionnement du site nécessite de prendre du recul sur plusieurs années pour prendre en compte l'inertie du milieu et des processus physiques, chimiques et biologiques.



Vue d'ensemble avant travaux



Vue d'ensemble lors de la première crue débordante



## Contact

Olivier ROBIN : [milieux.naturels@epab.fr](mailto:milieux.naturels@epab.fr) Tel : 02.29.40.41.25 [www.sagebaiedouarnenez.fr](http://www.sagebaiedouarnenez.fr)